

État de situation de la population d'orignaux dans la zone de chasse 2



Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent - Mise à jour 2025

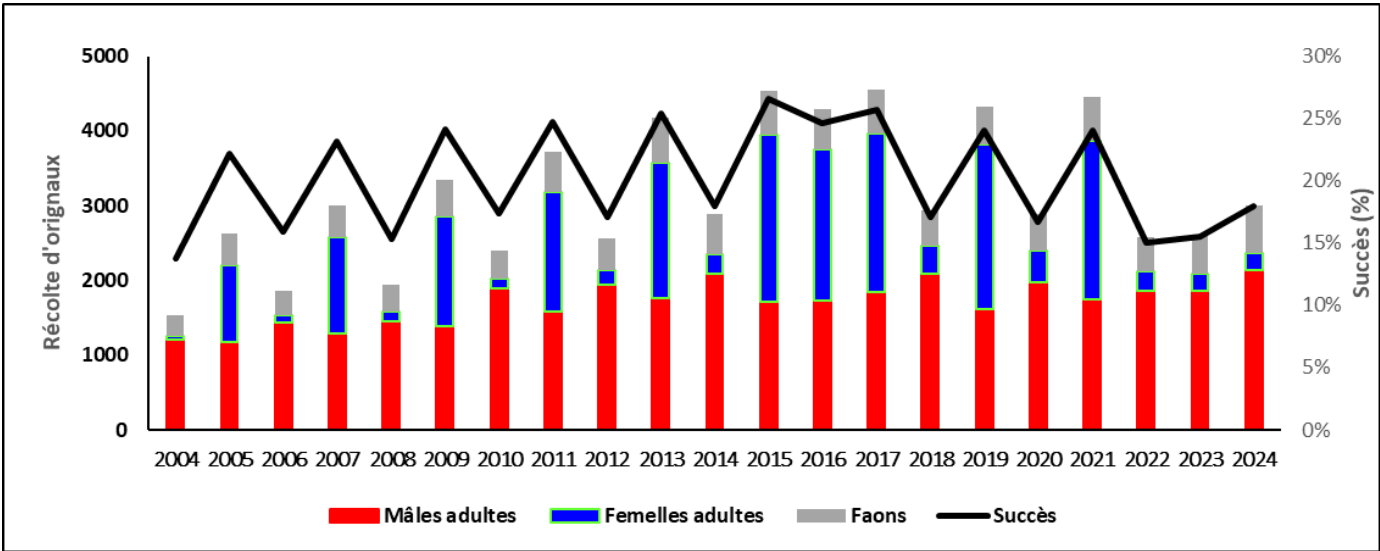
Mise en contexte

Ce document présente une synthèse de l'état des populations d'orignaux dans la zone 2 située au Bas-Saint-Laurent. Il est basé sur les tendances des indicateurs du système de suivi du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (résultats de la récolte par la chasse, inventaires aériens, prélèvement de pièces anatomiques, sondages, etc.).

Portrait général de la zone

D'une superficie 15 870 km², la zone de chasse 2 compte en moyenne, depuis cinq ans, 17 300 chasseurs d'orignaux par année. Ce nombre de chasseurs a connu une augmentation au cours des 15 dernières années.

La récolte et le succès de chasse ont connu une croissance au début des années 2000. En 2014, un inventaire aérien avait démontré que la population dépassait les objectifs de gestion, soit 10 orignaux/10 km². Trois années permissives consécutives ont été instaurées afin de stabiliser la population. Depuis, les données de récolte et de succès sont relativement stables. Toutefois, une année restrictive a été ajoutée en 2023 afin de contrer l'augmentation des chasseurs et de s'assurer de la stabilité de la population.



La composition de la population

La population d'orignaux de la zone de chasse 2 se compose principalement de femelles adultes, résultat des années de protection par l'arternance prévue dans la réglementation. L'âge moyen estimé des femelles adultes récoltées (5,7 ans) dépasse la maturité sexuelle, qui est généralement atteinte à 2,5 ans. Ce sont les mâles qui sont en plus faible proportion. Toutefois, avant la période de la chasse, la proportion demeure intéressante, soit 47,1 mâles adultes par 100 femelles adultes, selon l'évaluation faite lors du dernier inventaire de 2022. Il est constaté dans la récolte que les proportions de jeunes adultes et d'individus plus âgés sont semblables. Cette distribution illustre une représentation équilibrée de l'ensemble des groupes d'âge dans la récolte.

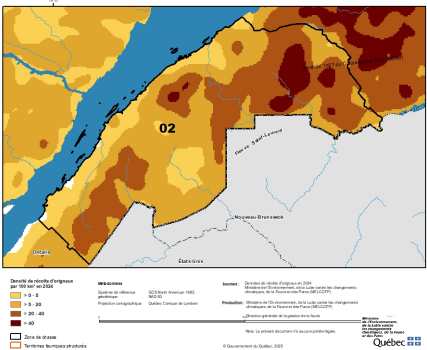
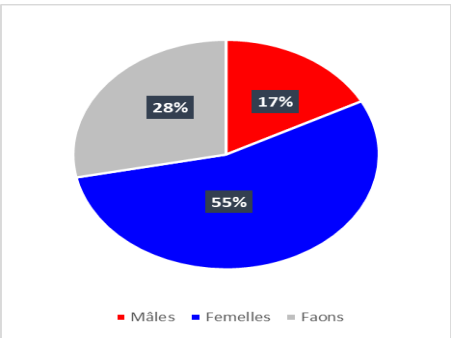


Figure 1. Densité de la récolte d'orignaux par la chasse dans la zone 2 en 2024.

La productivité et le recrutement

La récolte des faons est stable depuis plus de 10 ans, soit environ 17 % de la récolte, et ce, peu importe que l'année soit permissive ou restrictive. Les faons représentaient $28,2 \pm 3,5$ % (entre 2 135 et 2 820 faons) de la population hivernale en 2022, et cette proportion est similaire depuis 1997, soit $32,4 \pm 2,1$ %. De plus, la proportion d'individus de 1,5 an dans la récolte est d'environ $26,7 \% \pm 5,1$ depuis 10 ans.





Les parasites

La tique d'hiver de l'orignal est un parasite commun dans la zone 2, et plus de 95 % des originaux échantillonnés en sont infestés selon les dernières évaluations. Les conditions climatiques jouent un rôle important dans l'évolution des populations de tiques d'hiver et font varier le taux d'infestation chez l'orignal. Le ministère surveille ce parasite, puisqu'il aura probablement un effet significatif sur la population de l'orignal dans les prochaines années.

Une implication essentielle pour la gestion de l'orignal en région

La Direction de la gestion de la faune du Bas-Saint-Laurent réalise chaque année de nombreux suivis de la population d'originaux dans la zone 2. La participation des chasseurs et du public est essentielle pour assurer une gestion efficace de la faune. Que ce soit en enregistrant l'orignal que vous avez chassé, en dénonçant des actes de braconnage ou en signalant des observations fauniques rares ou inusitées, votre implication fait toute la différence!

Comme chasseur, vous pouvez aussi participer à la collecte des dents d'originaux et au décompte des tiques d'hiver, soit chez les différents partenaires fauniques (zeccs, réserves fauniques et pourvoiries), soit à certaines stations d'enregistrement.

La zone 2 en chiffres

Succès des chasseurs :

- Année restrictive : 16,5 %
- Année permissive : 25 %

Récolte moyenne (originaux) :

- Année restrictive : 2 801
- Année permissive : 4 432

Âge moyen des originaux récoltés :

- Mâles : 3,5 ans
- Femelles : 5,7 ans

La récolte est faite...

- À 74,2 % à l'arme à feu
- À 99 % par des résidents du Québec



Pour en savoir plus sur l'orignal

[Statistiques de récolte](#)



[Système de suivi de l'orignal](#)



[Recherche sur les tiques de l'orignal](#)



[Collecte de dents d'originaux](#)



[Plan de gestion de l'orignal](#)



[Biologie de l'orignal](#)

